

Étudier la dernière étape de la vie. Une approche de la mort dans la vieillesse à Genève et en Valais par les méthodes mixtes

NICOLET Marthe*

■ Résumé

La dernière étape de l'existence, la mort en la vieillesse se situe dans un cadre démographique profondément renouvelé. La population âgée de plus en plus présente dans notre société représente un défi tant pour la prise en charge des soins (alliant gériatrie, psychiatrie et soins palliatifs) qu'en termes de mobilisation des méthodes pour étudier ce groupe et cette transition ultime. Afin de documenter les conditions de fin de vie, les lieux de décès, les types de maladie, le ressenti des familles, ce papier démontre le potentiel de deux bases de données : la première est la Swiss National Cohort (SNC) fondée sur le couplage des données individuelles des recensements (1990 et 2000) avec les actes de décès de 1991 à 2008. La SNC offre des informations entre autres sur la nationalité, le lieu d'habitation, l'éducation, la composition du ménage, les dates de naissance et de décès, soit un large potentiel pour l'analyse quantitative. La deuxième base, moins systématique mais en général riche en informations, est assez méconnue des démographes : il s'agit des avis de décès qui paraissent quotidiennement dans les journaux. Ces avis présentent un double avantage puisque les données affichées peuvent être quantifiées, mais aussi faire l'objet d'une analyse qualitative dite de contenu. Cette dernière indique notamment si et comment les familles mentionnent, voire remercient un établissement ou un médecin ou une équipe, et souvent le déroulement de la mort ressort.

■ Abstract

Demographic frameworks surrounding death by old age are dynamic. The increase of the elderly population in our society is a challenge both for the management of care (combining geriatrics, psychiatry and palliative care) and in terms of the methods needed to study this group and their deaths. To document the conditions of the end of life including places of demise, types of diseases, and the feelings of the families, this paper shows the potential of two databases: the first is the Swiss National Cohort (SNC) which is based on the linkage of individual census data (1990 and 2000) with the mortality records from 1991 to 2008. The SNC provides information including nationality, place of residence, education, household composition, dates of birth and death. In addition to this, the SNC has a large potential for quantitative analysis. The second data base, which is called the death notice database, is less systematic but contains a lot of information which is relatively unknown by demographers. By death notices we are referring to the articles that appear in daily newspapers. Death notices are valuable resources as they both provide data which can be analysed quantitatively as well as qualitatively to find things such as how families express gratitude to an institution, a physician, or a medical team, in addition to the dying process ("suddenly", "peaceful").

* Institut de démographie et socioéconomie, Université de Genève – NCCR LIVES

Introduction

Durant le dernier siècle, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 30 ans en Suisse. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus a triplé et celle des 80 ans et plus a été multipliée par huit (Oris et Lerch, 2009). Les 65 ans et plus représentent 85 % des décès en 2012 (OFS, 2014), ce qui caractérise une époque où mort et vieillesse sont étroitement associées dans les représentations et dans les faits. Par ailleurs, les progrès de la médecine ont amené à chroniciser des maladies autrefois aiguës. Cela accroît « ainsi le nombre et la vulnérabilité des personnes dont l'état de santé se trouve fortement compromis, du fait de la maladie grave ou du grand âge. En d'autres termes, l'augmentation de l'espérance de vie des personnes atteintes d'une maladie grave, évolutive, et dont on sait qu'elle ne guérira pas est une réalité nouvelle, qui rend indispensable le développement des soins palliatifs selon une conception élargie qui ne les limite pas à la toute fin de vie » (Observatoire national de la fin de vie, 2012, p. 92). Même si les affections cardio-vasculaires et les tumeurs malignes restent les principales causes de décès dans la population âgée, le schéma de la mortalité est en évolution. Les vieillards sont de plus en plus souvent atteints de plusieurs maladies neurodégénératives (OFSP, 2012), qui demandent des prises en charge différentes alliant gériatrie, psychiatrie et soins palliatifs (OMS, 2004).

Pour autant, à l'intérieur de ces tendances lourdes, il est essentiel de garder à l'esprit l'hétérogénéité de la population âgée en termes de parcours de santé. Lors de l'enquête SWILSOO portant sur la population des 80 ans et plus à Genève et en Valais, les chercheurs ont établi une distinction entre le processus de fragilisation et l'état de fragilité en se basant sur cinq dimensions : mobilité, capacités sensorielles, énergie, capacités cognitives, troubles physiques (Spini et al., 2007 ; Guilley *et al.*, 2008). Trois statuts de santé ont été identifiés (Guilley *et al.*, 2008, p. 116) :

- Indépendants : personnes sans incapacité de base sur les activités de la vie quotidienne (AVQ¹) et avec une seule ou deux dimensions de la fragilité.
- Fragiles, ce sont les personnes sans incapacité d'AVQ, mais atteintes sur au moins deux des dimensions de la fragilité.
- Dépendants, c'est-à-dire les personnes qui ne peuvent pas effectuer au moins une AVQ.

Sur base de cette grille de lecture, les études empiriques ont démontré que même dans la grande vieillesse subsiste une bonne proportion d'indépendants, que la dépendance bien évidemment monte mais que seule une (large) minorité de personnes (45/48 %) finit son existence dans cet état. C'est la fragilisation qui est la vraie lame de fond affectant les aînés à 80 ans et au-delà (Lalive d'Épinay et Spini, 2008). Ces trajectoires différenciées doivent être prises en compte dans la réflexion sur l'organisation et l'accompagnement des soins, ainsi que dans leur évaluation.

Quel que soit l'état dans lequel une personne âgée affronte la dernière étape de son existence, ce moment est de plus en plus encadré. Lorsque l'on étudie les conditions de la mort des individus âgés, surtout au niveau médical, il est plus adéquat de parler d'accompagnement en fin de vie que de soins palliatifs, au vu du nombre d'individus qui interviennent activement ou passivement durant cette dernière phase de l'existence : famille, amis, bénévoles, thérapeutes, assistantes sociales, personnel

¹ Cinq activités de la vie quotidienne sont considérées : faire sa toilette, manger et couper les aliments, s'habiller et se déshabiller, se coucher et se lever, se déplacer à l'intérieur de son logement.

médical (Augsburger *et al.*, 2007). C'est l'ensemble de cet encadrement social à la fois informel et formel, qui devrait permettre une prise en charge totale du patient dans ces différentes dimensions : santé, sociale, spirituelle et psychologique (OMS, 2004). Comme le souligne Alain Monnier et Sophie Pennec, « ce processus concerne des personnes - le mourant en premier lieu mais aussi ses proches (famille, amis collègues de travail...) et de plus en plus son entourage médical - et il a des conséquences pour les survivants » (Monnier et Pennec, 2004, p 283). Mais si le constat est posé, la mise en place, la composition et les interactions sociales au sein de ces « réseaux » restent encore peu documentées.

Saisir la nouvelle gestion de la fin de vie des personnes âgées, la concevoir comme révélatrice des rapports entre la société, la mort et la vieillesse, nous appelle à nous questionner sur la méthode et les sources à utiliser. Les bases de données sur la mortalité, qu'elles soient longitudinales ou non, sont importantes mais montrent aussi rapidement leurs limites dans la compréhension de ce processus. Une source d'information complémentaire, moins systématique mais en général très riche et assez méconnue des démographes, sont les avis de décès qui paraissent quotidiennement dans les journaux. Ces derniers offrent des indications entre autre sur la structure familiale, voire amicale, le lieu de décès, mais surtout sur la satisfaction des soins (du point de vue des survivants endeuillés).

Dès lors, étudier ces deux sources de données, la première quantitative et anonyme et la deuxième jugée comme qualitative et en tout cas nominative, représente un défi car pour des raisons éthiques évidentes, il ne faut pas les apparier au niveau individuel, mais trouver jusqu'à quel point les informations sont complémentaires et pertinentes dans le contexte de la fin de vie qui nous intéresse ici.

Ce papier a pour objectif de présenter les deux bases de données utilisées, questionner les limites de chacune et proposer une première analyse comparative en se basant sur les données du Valais. Ce dernier est un canton suisse qui sera étudié en parallèle au canton de Genève. En se focalisant de la sorte sur deux régions se situant aux deux extrêmes de l'espace suisse romand, ce sont deux contextes culturels et sociodémographiques qui sont considérés. Le Valais est un canton semi-urbain de montagne, caractérisé par un réseau dense de petites villes et villages, par le maintien dans la sphère domestique d'un rapport direct à l'économie rurale et par une culture et des modèles relationnels et familiaux spécifiques, tandis que le canton de Genève est marqué par une culture et des valeurs urbaines anciennes et la structure démographique des grandes agglomérations (Betemps *et al.*, 1997). En outre, le poids du catholicisme reste fort en Valais et Genève conserve une imprégnation calviniste évidente. Ces deux contextes ne sont pas sans conséquences sur la population âgée (intégration sociale, structure familiale), comme cela a été démontré lors des enquêtes GUGRISPA² en 1979, Vivre Ensemble³ en 1994 (Lalive d'Épinay *et al.*, 2000), et Vivre-Leben-Vivere en 2011 (Baeriswyl, 2014 ; Girardin, 2014) portant sur les conditions de vie des personnes âgées en Valais et à Genève.

² Programme national de recherche N°3 « Intégration sociale »

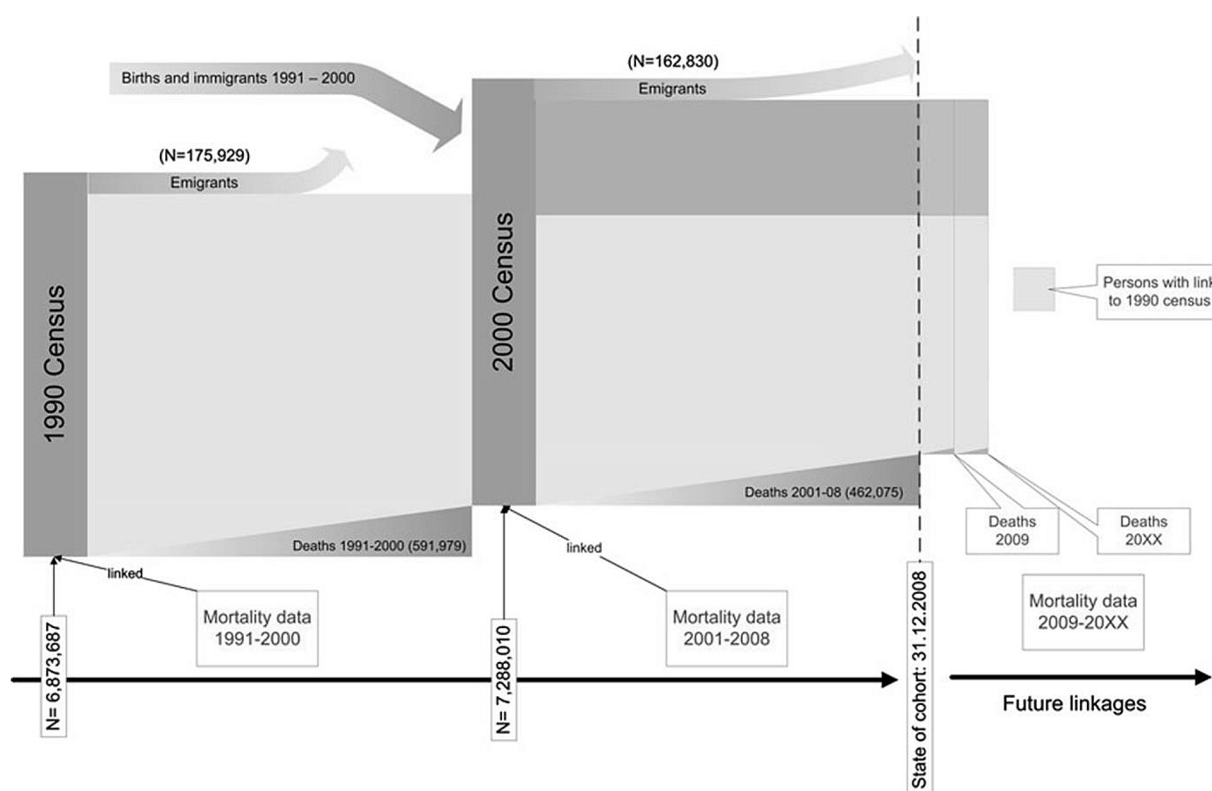
³ Programme national de recherche N°32 « Vieillesse » (Requête N°4032-35728)

Méthodologie : les données

La Swiss National Cohort

La Suisse est pourvue d'une base de données importante pour analyser la mortalité : la *Swiss National Cohort* (SNC). La SNC dépend des Instituts de médecine sociale et préventive, des Universités de Berne, Zürich, Bâle et Lausanne, ainsi que du Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités de l'Université de Genève, en coopération avec l'Office fédéral de statistique. Elle est fondée sur le couplage des données individuelles des recensements de 1990 et 2000. À cette base ont été appariées les informations provenant des registres de mortalité de 1991 à 2008 (Spoerri *et al.*, 2010). Elle fait partie de ces rares bases de données longitudinales permettant d'identifier jusqu'à un certain point le passé des individus (Figure 1).

Figure 1. Structure de la SNC



Source : Spoerri *et al.*, 2010

La SNC offre des informations entre autres sur la nationalité, le lieu d'habitation, l'éducation, la composition du ménage, les dates de naissance et décès, soit un large potentiel d'analyses quantitatives. Par contre, elle ne contient pas de données ou des données imparfaites sur le revenu/capital, la catégorie socio-professionnelle, le nombre d'enfant(s) par individu ou encore le lieu de la mort⁴. Il s'agit aussi

⁴ En Suisse, le lieu de fin de vie n'est pas mentionné sur l'acte de décès.

de jongler avec des périodes de temps différentes, car on ne retrouve pas l'ensemble des variables du recensement dans l'acte de décès.

Cette base permet d'établir un panorama de l'ensemble des décès dans les cantons concernés ainsi qu'une analyse des inégalités sociales face la mort. De simples calculs confirment que la majorité des décès se trouve dans la population âgée. En 2008, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 83,1 % des décès à Genève et 79,6 % en Valais. Les figures 2 et 3 montrent la structure des âges au décès et confirment clairement le lien entre mort et vieillesse, encore plus marqué chez les femmes que chez les hommes.

Figure 2. Pyramide des âges au décès, Genève, 2008

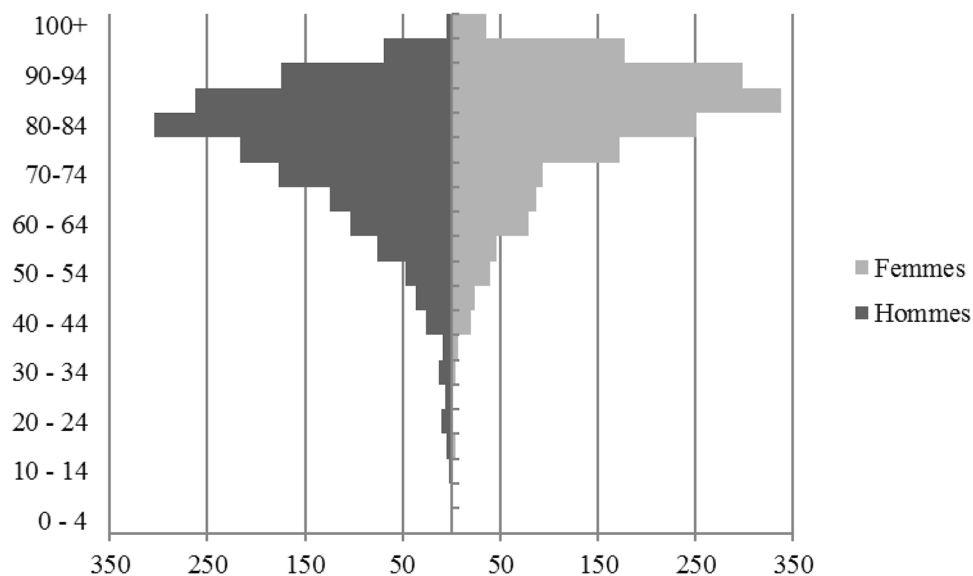
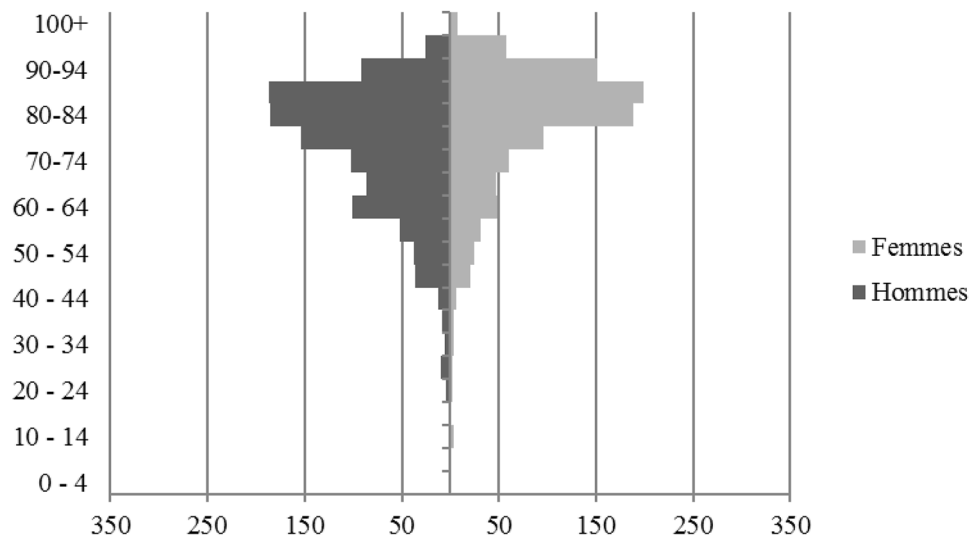


Figure 3. Pyramide des âges au décès, Valais, 2008



Mourir dans les médias

La deuxième source d'informations est constituée des avis de décès qui paraissent quotidiennement dans les journaux. Dans le cadre de ce projet, ce sont les avis parus en 2008 dans la *Tribune de Genève*⁵ et le *Nouvelliste*⁶ qui sont étudiés.

Afin de mieux comprendre cette source comme objet d'études, un retour sur les définitions et les recherches effectuées est utile. L'étude de la mort médiatisée en sciences sociales remonte au début des années 1970. Depuis, trois types d'études sont à distinguer, celles sur les avis de décès, celles sur les nécrologies et celles englobant les deux.

La nécrologie retrace la vie passée et présente, publique et privée de la personne décédée (Hume, 2000), « une notice nécrologique distille l'essence de la vie d'un citoyen, et parce qu'elle est une commémoration ainsi qu'une chronique de la vie, elle reflète ce que la société valorise et souhaite se souvenir de la vie de la personne »⁷ (Hume, 2003, p. 167). Plus généralement, la nécrologie concerne une personne publique, tel un politicien ou quelqu'un ayant œuvré pour la communauté et à beaucoup d'égard, elle contient un récit (Anderson et Han, 2008 ; Hume, 2003). Les avis de décès sont quant à eux d'un format plus court qu'une nécrologie et ont une apparence et un contenu standardisés. Ils sont moins élitistes puisque tout individu peut avoir un avis de décès dans le journal (Halbur et Vandagriff, 1987).

En Suisse, l'avis de décès dans le journal a supplanté l'envoi des faire-part mortuaires, et « les pages consacrées aux morts sont celles qui rencontrent le plus fort taux de lecture. On constate que les proches, dans la majorité des cas, préfère une publication bien visible, large sur deux colonnes plutôt que sur une seule. La coutume est établie, au point que les gens renoncent très rarement à cette façon de faire » (Pittet et Rossel, 1992, p. 81). Comme cela sera montré par la suite, dans le cas du Valais, il est possible de dire, par confrontation avec les effectifs présents dans la *Swiss National Cohort* que l'avis de décès concerne effectivement la majorité des personnes qui meurent (voir ci-dessous les chiffres précis en section 3).

Au vu de la littérature, les recherches menées sur la nécrologie ont eu lieu principalement dans les pays anglo-saxons, alors que celles sur les avis de décès se sont concentrées sur l'Europe (Fries, 1990 ; Ringlet, 1992, 1993 ; Dion, 1997 ; Jallinoja, 2011) et le Canada (Bussieres, 2010). Les études portent majoritairement sur des journaux anglophones et se focalisent sur les questions de genre (Kastenbaum *et al.*, 1976 ; Spilka *et al.*, 1979 ; Halbur et Vandagriff, 1987). Certains travaux se centrent sur des groupes précis ; cela peut être lié à une cause de décès comme le SIDA par exemple (Alali, 1994 ; Cameron *et al.*, 1994).

Peu de recherches portent uniquement sur la population âgée (Euster, 1991 ; Matcha et Hutchinson, 1997), même si certains la mentionnent comme un groupe important (Jallinoja, 2011). Pour atteindre

⁵ La *Tribune de Genève* est le principal quotidien dans le canton.

⁶ Le *Nouvelliste* est le principal quotidien francophone en Valais.

⁷ « An obituary distills the essence of a citizen's life, and because it is a commemoration as well as about a life chronicle, it reflects what society values and wants to remember about that person's life » (Hume, 2003, p. 167).

une dimension cruciale et le plus souvent cachée, c'est-à-dire la satisfaction des soins, ce sont les remerciements destinés au personnel médical qui peuvent être étudiés. Ils se retrouvent à deux endroits, soit directement dans l'avis de décès, soit dans un avis spécifique. Peu d'auteurs ont traité ce point qui s'observe plus systématiquement dans la presse francophone (Ringlet, 1992 ; Bussièrès, 2011). Concernant la structure familiale, il n'y a que Jallinoja (2011) qui se soit intéressée à la façon dont la famille était présentée dans l'avis et donc à la structure familiale du décédé. Sa recherche a porté sur des avis parus dans la presse en Finlande, mais les analyses qu'elles apportent peuvent être transposées aux deux quotidiens étudiés ici, en particulier au *Nouvelliste*, qui comme nous le verront par la suite, permet une analyse plus précise de la structure familiale. La présence des remerciements et de la structure familiale permet de mieux saisir les interactions des différents groupes par l'opinion que la famille porte au personnel soignant et donc de saisir le processus de la fin de vie.

Les études concernant uniquement les avis de décès font ressortir le double avantage que nous avons à utiliser ces données. En effet, elles se prêtent à une analyse quantitative comme l'a démontré Dion en 1997, mais aussi à une analyse de contenu (Ringlet, 1992). Ce double avantage représente aussi un défi, car il s'agit d'utiliser chacune des variables identifiées à bon escient.

Les avis de décès

Dans chacun des journaux étudiés, trois sources peuvent être utilisées pour obtenir des informations sur la personne décédée : l'avis de décès, l'avis émis par la société ou l'entreprise et l'avis de remerciements.

Les avis de la *Tribune de Genève* et du *Nouvelliste* présentent deux constructions différentes liées d'une part à des représentations de la mort différentes dans les deux cantons, mais aussi au fait que ce n'est pas le même groupe de presse qui gère ces deux quotidiens.

À Genève, c'est la famille qui fait part du décès, famille qu'il n'est pas toujours aisée d'identifier. En Valais, le décès est d'abord annoncé, puis la famille fait part de sa peine. La photo fait partie intégrante de l'annonce dans ce dernier cas, alors qu'elle n'apparaît qu'occasionnellement dans la *Tribune de Genève*. De même, le *Nouvelliste* informera sur la façon dont est morte la personne : « endormi paisiblement », « entourée de ses proches », « subitement ». Contrairement à la *Tribune*, qui de manière plus épurée indique que la famille « nous fait part du décès ». Cette dernière donne également moins de détails sur le lieu de la fin de vie, contrairement au *Nouvelliste* qui écrit que la mort a eu lieu : « au domicile », « à l'hôpital » ou au « home⁸ ». Les deux journaux mentionnent l'année de naissance et la date du décès.

Les avis mortuaires offrent aussi des informations indirectes sur la situation socioéconomique et le réseau social du décédé et de sa famille. Chaque avis a un coût, le prix de départ étant d'environ 350 francs, mais pouvant facilement dépasser les 1 000 francs dans la *Tribune de Genève*. Cette dernière propose un système en ligne avec des formats prédéfinis pour la création de l'avis. Il est donc simple d'obtenir un prix de départ et de constater qu'il évolue en fonction de la taille, mais aussi de la présence d'une photo ou d'un symbole. Pour le *Nouvelliste*, il est plus délicat de définir un coût initial, car même s'il s'agit au final d'un format assez standardisé, le prix se calcule au millimètre (Fr. 1.81 / mm en 2014).

⁸ Home ou établissement médico-social sont deux termes utilisés indifféremment en Suisse pour parler de maison de retraite médicalisée.

†

S'est endormi paisiblement
au Castel
le mardi 1^{er} janvier 2008

**Monsieur
Georges**

1923

Font part de leur peine:

Ses enfants:
Georgette à Martigny;
Claude et Ivan à Chemin-Dessous;
Ellane et Daniel à Genève;
Pierre-Edouard et Sylvie à Martigny;
Bernard et Sonia à Martigny;

Ses petits-enfants:
Frédéric et Sandra, Virginie et Olivier, Vincent et Patricia,
Marie, Julien, Olivier, Anne, Yoann, Fanny;

Ses arrière-petits-enfants:
Théo, Simon, Martin, Camille, Mathis;

Ses belles-sœurs, son beau-frère, ses neveux et nièces:
Rose-Marie et famille;
Edith et famille;
Gaston et famille;

La famille de feu Henriette et Fernand
La famille de feu Edouard et Simone

Ses cousins, cousines, ainsi que les familles parentes, alliées
et amies.

Selon le désir du défunt, les adieux ont eu lieu dans l'intimité
de la famille.

Adresse de la famille:

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Source : Nouvelliste du 04.01.2008

Madame Nicole ,
à Bogis-Bossey;
Mademoiselle Annick et Lara;
Madame et Monsieur Stéfanie
et Vincent , ainsi que
leurs enfants Alessia et Luca;
Madame Eliane
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Madame
Henriette
dite «Ninette»

leur très chère maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, belle-sœur, parente
et amie, enlevée à leur tendre affection le
6 mai 2008, dans sa 91^e année.

La famille tient à remercier la direction
et l'ensemble du personnel de l'Hôpital
pour leur gentillesse et
leur dévouement, ainsi que Madame
pour son accompa-
gnement tout au long de ces mois
d'hospitalisation.

Un recueillement aura lieu en la
chapelle du Centre funéraire de Saint-
Georges, vendredi 9 mai, à 10 h 45.

En lieu et place de fleurs, un don peut
être adressé à la Ligue genevoise contre le
cancer, Ccp 12-380-8.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Source : Tribune de Genève du 08.05.2008

Concernant le réseau familial, voir amical, comme déjà annoncé, il est plus aisé de l'identifier dans le quotidien valaisan. En effet, dans la majorité des cas est mentionné d'abord le lien familial puis les nom et prénom de la personne (parfois aussi le lieu de domicile). Le lien indiqué est celui allant du vivant à la personne décédée : son époux/se, son/ses enfant-s, etc... Dans la *Tribune de Genève*, c'est un processus inverse que l'on retrouve. Lorsque les proches sont nommés, ce sont directement leurs nom et prénom qui sont donnés et c'est seulement une fois le décès annoncé dans l'avis que l'on pourra supposer le lien familial ; en effet, ce dernier est celui allant du mort au vivant : leur époux, papa, oncle, etc... Il est toujours possible d'établir les relations, mais il y a un manque de précision à Genève en comparaison aux données valaisannes où il est plus facile d'obtenir le nombre exact d'enfants ou petits-enfants.

La profession ou le niveau d'étude du défunt n'est indiqué que dans peu de cas. Lorsqu'il en est mention, il s'agit de professions libérales (médecin, avocat), de dirigeants, de religieux et dans de plus rares cas

de professions indépendantes. Mais comme cela sera expliqué plus bas, une autre source existe pour connaître la profession passée du défunt.

Depuis quelques années, nous voyons les familles mentionner, voire remercier un établissement ou un médecin ou une équipe directement dans l'avis de décès. Quatre situations sont facilement observables :

- Aucun remerciement
- Remerciements
- Remerciements avec mention de l'institution ou du médecin
- Proposition de don à l'institution ou à une association pour la recherche médicale

Gabriel Ringlet, en 1992, avait déjà identifié dans le quotidien *La Suisse*⁹ que les faire-part invitaient au don en lieu et place de fleurs : 20 % pour des associations humanitaires/internationales, 30 % pour la recherche médicale, le reste pour des associations locales. Ces trois groupes sont toujours présents aujourd'hui, mais il faut considérer la présence plus importante de suggestion de don pour des établissements médico-sociaux (EMS).

Au cours de la recherche de littérature, un seul auteur a été trouvé traitant de la question des remerciements dans l'avis principal. Dans les analyses effectuées par Luc Bussi eres (2010) sur 1345 avis parus dans deux quotidiens montr ealais (Qu ebec), deux quotidiens locaux d'Ontario et une liste des avis de d ec es provenant d'une entreprise fun eraire de l'Ontario¹⁰, la pr esence de remerciement dans l'avis (12,5 % des cas) d epend de trois variables par ailleurs li ees : la localit e d'o u provient l'avis, la langue de l'avis de d ec es et l'appartenance ethnolinguistique du d efunt. Le sexe du d efunt n'a lui aucune incidence. Les remerciements sont plus pr esents dans les localit es de Montr eal (Qu ebec) et Timmins (Ontario), la premi ere  tant une m etropole de plus d'un million d'habitant et la seconde une ville de 43'000 habitants. Les deux autres localit es  tudi ees  taient Grand Sudbury (160'000 habitants) et Hearst (5000 habitants) (Statistique Canada, 2012), il n'est donc pas possible de d egager l'existence d'un effet li e au type de localit e ou de province. Les avis parus en fran ais ont moins recours aux remerciements que ceux qui paraissent en anglais, mais l' cart est plus important lorsqu'on regarde l'origine provinciale. Anglophones mais aussi francophones du Qu ebec remercient plus que ceux de l'Ontario, ce qui sugg ere l'existence de cultures r egionales distinctes des appartenances ethnolinguistiques.

L'avis de la soci et e et/ou entreprise

Il est encore r epandu que des soci etes sportives/culturelles, des partis politiques, des institutions  tatiques ou encore des entreprises mettent un faire-part dans les journaux lors du d ec es d'un membre/collaborateur ou ancien membre/collaborateur. Dans un certain nombre de cas, ces avis font directement r ef erence au d efunt, mais parfois ils sont destin es   soutenir un de leurs membres/collaborateurs qui a perdu son p ere/m ere, grand-p ere/grand-m ere. Ces avis se retrouvent autant dans les deux quotidiens.

⁹ Quotidien ayant paru   Geneve de 1898   1994.

¹⁰ Au Canada, il est r epandu que les entreprises fun eraires publient les avis de d ec es sur leur site internet.

Ils peuvent nous apporter des informations supplémentaires sur la profession du défunt et sa vie associative. Ici, c'est principalement le premier point qui nous intéresse en ce sens qu'il offre une chance de capturer les inégalités sociales. Mais comme dans l'avis principal, ce sont uniquement les catégories socio-professionnelles les plus élevées qui sont le plus facilement identifiables, car ce n'est que pour celles-ci qu'est mentionnée la fonction exacte du défunt dans l'entreprise. Généralement, l'entreprise qui poste un avis parle du mort comme étant un ancien collaborateur. Il reste néanmoins intéressant de voir quelles sont les firmes qui participent à cette « nécrologie publicitaire » (Ringlet, 1992, p. 477) et par là marquent le paysage entrepreneurial de toute une région. Ces avis permettent également de saisir le niveau d'intégration dans la communauté local du défunt et/ou de sa famille.

La Caisse d'Assurance
et l'Abattoir de
ont la grande tristesse de faire
part du décès de
Monsieur
Guy
membre fondateur de l'abattoir et papa
de Denis, tous deux membres du
comité.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de
la famille.
Le Comité

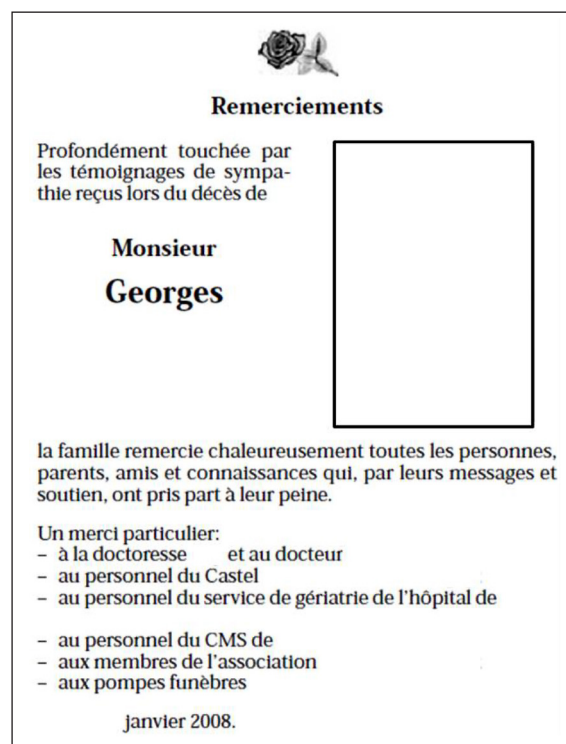
Source : Tribune de Genève du 11 décembre 2012

L'avis de remerciements

L'avis de remerciements paraît généralement quatre semaines après la publication de l'avis de décès. Il a pour objectif de permettre que « les familles endeuillées, dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient bien sincèrement tous les parents, amis et connaissances pour les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de, et qui les ont profondément touchées » (Ringlet, 1992, p. 205).

Ce type d'avis apparaît plus systématiquement en Valais qu'à Genève. On distingue deux présentations différentes. Pour la première, il s'agit d'avis courts contenant uniquement un remerciement général. La deuxième, comme dans l'exemple ci-dessus, est détaillée, c'est-à-dire que suite à un remerciement général, les proches expriment leur gratitude à un certain nombre d'individus ou de groupes. Ces derniers peuvent être catégorisés en trois groupes : personnel soignant (englobant les médecins, le personnel de l'EMS ou du centre médico-social), les associations/sociétés/entreprises ayant fait publier un avis et les personnes ayant contribué à l'accompagnement/organisation des funérailles (le curé, le chorale, l'organiste, l'entreprise de pompes funèbres).

Dans le cas du Nouvelliste, 56,6 % des proches remercient et plus de la moitié d'entre eux le font en publiant un avis de remerciement.



Source : Nouvelliste du 24 janvier 2008

Tableau 1. Types de remerciements, Valais, janvier-mars 2008

	N	%
Avis principal	55	16,2
Avis de remerciements	109	32,2
Dans les deux	28	8,3
Aucun remerciement	147	43,4
Total	339	100

Le fait d'être un homme ou une femme n'a pas d'incidence sur la présence ou non de ces marques de gratitude, mais une différence est à noter sur où elles se trouvent : dans l'avis principal ou dans l'avis de remerciements. Quelque 40 % des hommes qui décèdent ont un avis de remerciement qui paraît dans le journal, alors que chez les femmes, ce pourcentage est moitié moindre.

La présence de remerciements dans les deux avis trouve une première explication dans la forme qu'il prend dans l'avis principal. En effet, le remerciement est introduit dans la formule qui annonce le décès de la personne au début de l'avis.

« s'est endormie paisiblement à la clinique des suites de très longues maladies, entourée de l'affection des siens et du dévoué personnel soignant à qui va toute notre reconnaissance. »

Source : Nouvelliste, 25.02.2008

« est décédé paisiblement à l'hôpital entouré de l'affection de ses proches et des bons soins du personnel hospitalier »

Source : *Nouvelliste*, 29.02.2008

Mais l'inverse n'est pas vrai, ce n'est pas parce qu'on a ce type de formulation que la famille publiera un avis de remerciement par la suite. C'est seulement une fois que l'ensemble des données aura été saisi qu'il sera possible d'observer si d'autres éléments peuvent expliquer ce phénomène.

Comparaison des bases

Ces deux sources d'information que sont la base de mortalité de la SNC et les avis mortuaires peuvent permettre de mieux comprendre le processus de la fin de vie en termes d'inégalités sociales et d'interactions entre les proches survivants et le système socio-sanitaire qui a assuré l'accompagnement du défunt dans la dernière étape de son existence. Chacune apporte des informations complémentaires à l'autre, mais la question se pose sur la façon d'opérationnaliser le lien entre les deux.

Tableau 2. Répartition des décès selon le sexe, Valais, janvier-mars 2008

	Avis de décès		SNC	
	N	%	N	%
Femme	181	53,4	195	53,9
Homme	158	46,6	167	46,1
Total	339	100	362	100

Tableau 3. Répartition des décès selon l'âge, Valais, janvier-mars 2008

	Avis de décès		SNC	
	N	%	N	%
65-69	24	7,1	24	6,6
70-74	24	7,1	28	7,7
75-79	44	13	52	14,4
80-84	72	21,2	75	20,7
85-89	88	26	100	27,6
90+	83	24,5	83	22,9
ND	4	1,2		
Total	339	100	362	100

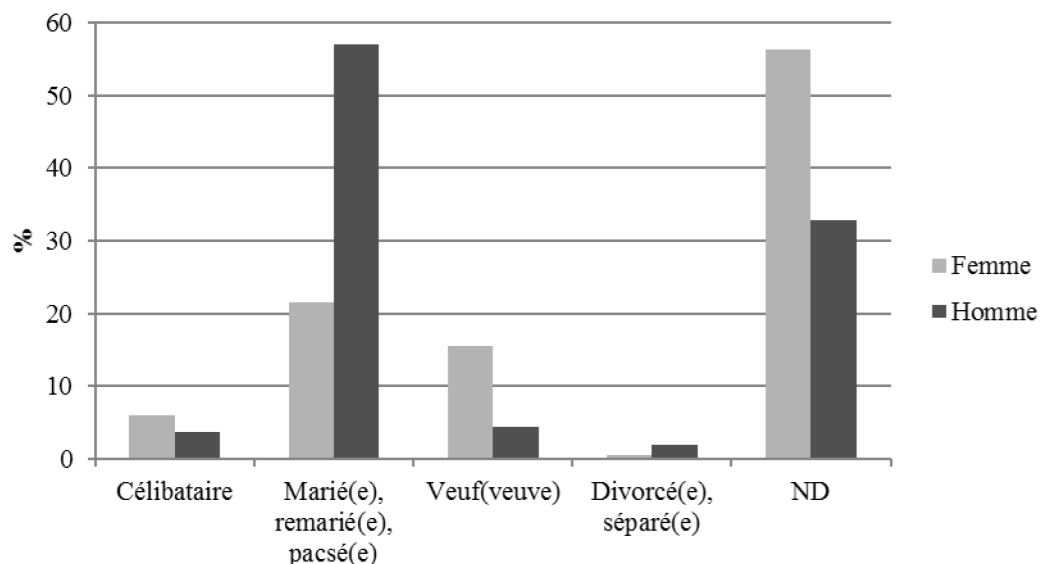
La première étape est d'identifier jusqu'à quel point les avis de décès sont représentatifs des décès de la population générale, de repérer qui est présent et qui manque. Lors d'un même exercice, Dion (1997) confrontait les statistiques d'état civil aux avis de décès du carnet du Figaro. Dans son cas, les décès du *Figaro* représentaient 1,5 % des décès de 1995 en France. Le *Nouvelliste* étant un journal régional et la publication de l'avis étant profondément ancrée dans les habitudes locales, ces derniers représentent 93,6 % de la totalité des décès. À un très faible pourcentage près, littéralement tout le monde à son avis dans le journal. C'est une couverture remarquable en termes quantitatifs, mais qui nous parle aussi de la culture de la famille et de la mort en Valais.

De manière plus détaillée, la répartition par sexe et âge est équivalente dans les deux bases, aucune sous-population définie sur ces critères n'est sur ou sous-représentée (tableaux 2 et 3).

Ce type de comparaison fonctionne lorsque l'information fournie par l'avis de décès est complète et systématique. Cela devient plus délicat lorsqu'il s'agit de comparer des informations sur l'état civil, la formation ou la catégorie socio-professionnelle ou également selon que l'information de la SNC est tirée des variables issues de l'acte de décès ou du recensement de 2000¹¹.

L'état civil est disponible dans 54,6 % des avis avec une différence entre hommes et femmes puisque l'indication est plus souvent donnée pour les premiers (67 % contre 43,6 %) (Figure 4).

Figure 4. État civil dans les avis de décès, Valais, janvier-mars 2008

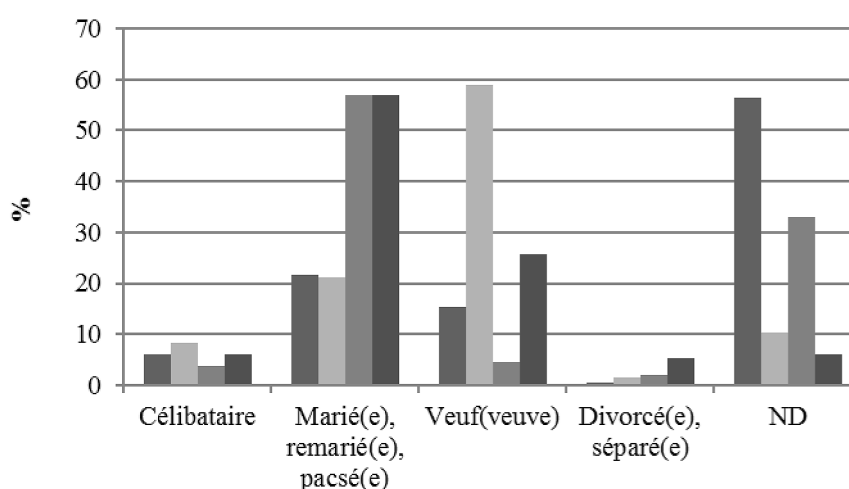


Le conjoint survivant est toujours mentionné en première position dans l'avis. Les femmes célibataires sont identifiables quand l'avis annonce le décès de « Mademoiselle ». Pour les hommes par contre, il s'agit de supputations en fonction de qui est mentionné ou non. La mention d'un ex-conjoint est plus souvent présente côté masculin et celle du veuvage côté féminin. Dans ce dernier cas, suite aux nom et prénom de la femme, on trouve dessous l'information « veuve de ».

¹¹ Les variables « état civil » et « religion » utilisées ici sont celles de l'acte de décès pour favoriser une comparaison au plus proche des avis de décès. « Nombre d'enfants », « catégorie socio-professionnelle » et « niveau d'éducation », viennent du recensement de 2000.

Comme le montre la comparaison avec l'ensemble des décès à la figure 5, le statut matrimonial « marié » est réparti de façon équivalente pour les deux sexes, donc cette sous-population est correctement représentée dans les avis. C'est principalement la mention du veuvage que l'on perd qui proportionnellement à la totalité des décès de ce statut est plus souvent absent chez les hommes (16 %) que chez les femmes (23 %).

Figure 5. Répartition des décès selon l'état civil et le sexe dans les deux sources, Valais, janvier-mars 2008



Célibataires et divorcé(e)s sont également touchés mais dans une moindre mesure. Pour gommer ces effets et en considérant les données manquantes des avis de décès comme un statut non-marié, on peut dès lors partager la population en deux : marié ou non. La comparaison des deux sources devient dès lors possible (Tableau 4).

Tableau 4. Répartition des décès selon l'état civil et le sexe, Valais, janvier-mars 2008

	Femme		Homme	
	Avis décès	SNC	Avis décès	SNC
Marié(e), remarié(e), pacsé(e)	21,5 %	21 %	57 %	56,9 %
Non-marié(e)	78,5 %	68,7 %	43 %	37,1 %
ND		10,3 %		6 %

Pour les marié(e)s, c'est une cohérence parfaite, et en la détaillant par âge on retrouve les mêmes tendances. En additionnant, les non-marié(e)s et les données manquantes de la SNC, l'équivalence avec les chiffres des avis est également établie. Si cette tendance se confirme sur l'ensemble des données, il sera possible de recoder les données manquantes.

Pour poursuivre sur le thème de la famille, la présence d'enfant(s) ou leur absence peut être déduite dans 95 % des avis. Face aux chiffres de la SNC, les pourcentages dans les deux bases sont à peu près équivalents. Les différences observées sont dues à différents facteurs : premièrement dans le

recensement de 2000, la question posée était « Êtes-vous père ou mère d'un ou de plusieurs enfants ? Indiquez également les enfants adultes ou décédés », on ne connaît donc pas le nombre d'enfant vivant ; deuxièmement dans les avis, il n'est pas possible de distinguer s'il y a des enfants adoptés ou s'il s'agit des enfants du conjoint ; troisièmement, les avis n'étant pas toujours clairs, il peut y avoir une sous ou sur évaluation.

Ceci dit, le tableau 5 indique peu de différences quant à la répartition du nombre d'enfants dans la population. Pour les données manquantes de la SNC, on observe un effet migratoire. Cela concerne les individus absents lors du recensement de 2000, donc pour lesquels nous n'avons pas l'information au moment du décès en 2008.

Tableau 5. Répartition du nombre d'enfants, Valais, janvier-mars 2008

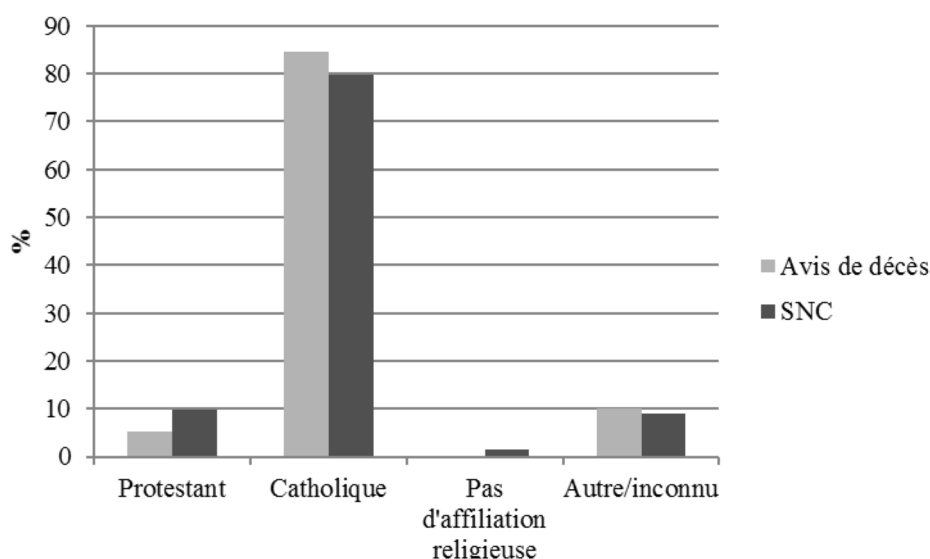
	Avis de décès		SNC	
	N	%	N	%
0	53	15,6	47	13
1	43	12,7	46	12,7
2	75	22,1	88	24,3
3	68	20,1	75	20,7
4	40	11,5	47	13
5+	43	12,7	32	9
ND	18	5,3	27	7,5
Total	339	100	362	100

Le Valais est issu d'une longue tradition religieuse catholique où « elle [la religion] est le tissu qui traverse de part en part toute la société. Elle est la trame fondamentale de la vie : elle définit des pratiques et des institutions, constitue un monde en signes et symboles et donne le sens ultime de l'existence » (Preiswerk, 1983, p. 26). La mort fait partie intégrante de la religion, par la pratique, la fête de la Toussaint, la dévotion au rosaire durant le mois de novembre, la célébration de messes pour un défunt à la demande des paroissiens durant l'année, mais aussi en dehors de l'église par des prières quotidiennes pour les âmes du purgatoire ou à sainte Barbe afin d'éviter une mort subite (ce qui impliquerait de mourir sans une dernière confession et conduirait l'âme à un châtement éternel) (Preiswerk, 1983). Mais au-delà des représentations de la foi, appartenir à un groupe religieux influence le comportement de l'individu tout au long de son parcours et a une incidence sur sa longévité (Lerch *et al.*, 2010). Naitre catholique en Valais, c'est faire partie de 81,2 % de la population, les autres religions se répartissant ainsi : protestant 6,3 % ; sans affiliation religieuse 3,9 % ; autre/inconnu 8,5 %¹². Chez les plus de 65 ans, la répartition est légèrement différente, les proportions de protestant et catholique sont plus élevées, alors que l'on comptabilise moins de sans affiliation religieuse et autre/inconnu.

¹² En 2000, la population suisse compte 42 % de catholiques, 33 % de protestants, 11 % de sans affiliation religieuse et 14 % de autre/inconnu (Lerch *et al.*, 2010).

Lorsque l'on compare les données pour 2008, une légère surévaluation des catholiques s'observe dans les avis, ce qui impacte directement le pourcentage de protestants. Ceci vient du fait que la manière la plus fiable d'identifier un protestant est la mention du temple pour le lieu de la cérémonie ou si l'on précise qu'il s'agit d'un culte. En Valais, il existe un accord entre les paroisses catholiques et protestantes pour le prêt des bâtiments des premiers aux seconds, car il n'y a pas un temple dans toutes les communes. Les « sans affiliation religieuse » ne sont pas du tout repérés dans les avis, il est probable qu'il soit inscrit dans « autre/inconnu », voire comme catholique. À noter aussi qu'en choisissant l'information donnée par l'acte de décès, il s'agit de celle donnée par un tiers et bien évidemment pas par la personne elle-même (Lerch *et al.*, 2010).

Figure 6. Répartition des décès selon la confession, Valais, janvier-mars 2008



Quant à la catégorie socio-professionnelle dans les avis de décès, elle n'est disponible que dans 10 % des cas et trois fois plus souvent chez les hommes que chez les femmes. Dans la SNC, c'est un autre problème qui se pose. Cette information provient du questionnaire du recensement de 2000 qui porte sur la situation actuelle de l'individu. Si ce dernier était déjà retraité à cette date-là, ce qui est très probable vu les âges au décès (figure 3), il aura coché la case « rentier/ère, retraité(e) ». Cette modalité de réponse réunit bel et bien 90 % des membres de l'échantillon étudié. Les 10 % restant sont d'une part les personnes qui étaient actives en 2000 et d'autre part celles qui étaient absentes de Suisse en 2000.

Cette variable n'étant pas réellement utilisable, nous avons retenu le niveau d'instruction, récolté systématiquement dans le recensement. Quelque soit l'information utilisée, les études existantes montrent des inégalités sociales profondes devant la mort (Valkonen, 2002 ; Oris et Lerch, 2009). De plus, le niveau d'éducation évite une forme de discrimination hommes-femmes, ces dernières ayant été nombreuses à quitter le monde du travail suite à la naissance de leur première enfant dans les générations âgées ici concernées (Levy *et al.*, 1997). L'information sur le diplôme obtenu est disponible systématiquement dans la SNC, mais de manière trop aléatoire dans les avis de décès (5 %) et lorsqu'on l'a, il s'agit principalement de déduction liée à la profession, donc des niveaux d'éductions élevés.

Le dernier point à discuter est celui de la mort et de son déroulement. La SNC fournit la cause de décès de manière très précise, codée dans la version 10 de la Classification Statistique Internationale des Maladies et des Problèmes de Santé Connexes. Dans les avis, la cause de la mort n'est pas mentionnée clairement. Dans quelques cas, les parents endeuillés mentionnent un cancer ou un infarctus, dans d'autres il est possible de la déduire. Des formulations telles que « a décidé de nous quitter » ou « Dans un moment de détresse Monsieur n'a plus trouvé de sens à sa vie » permettent de conclure à un suicide. Lorsque la famille parle d'« une longue et pénible maladie » et quand la proposition de don est pour la ligue valaisanne contre le cancer, il n'y a guère de doute que le cancer soit la cause de décès. Mais malgré ces déductions raisonnables, le taux de mention des causes de décès est bas (4 %). Dans 11 % des cas, il y a une information sur la durée de la maladie et/ou son intensité : « longue maladie », « courte maladie », « est décédé après de longues années de souffrances endurées avec un courage exemplaire », « une longue et pénible maladie supportée avec un grand courage ». Dans les avis, il est plus fréquent de dire comment la personne est morte plutôt de dire de quoi. En effet, dans plus des deux tiers des avis qui paraissent dans le *Nouvelliste* on trouve cette information, et dans la majorité des cas il est écrit : « s'est endormi paisiblement ». L'entourage est aussi mentionné. On meurt entouré « des siens », « de sa famille » ou encore « des bons soins du personnel soignant ».

Conclusion

Les analyses effectuées dans cette dernière partie le sont sur des petits effectifs, mais elles dégagent déjà des tendances. En Valais, il n'y a pas de grandes disparités entre la population totale qui décède et celle présente dans les avis, les proportions par âge et par sexe étant respectées. Cela est possible parce que nous sommes dans un contexte local, le *Nouvelliste* étant le seul journal francophone du canton, mais aussi parce que la publication d'un avis est profondément ancrée dans les habitudes de la population résidente.

Mais c'est lorsque que l'on souhaite analyser plus en détail la population des défunts que les problèmes de comparaison surviennent. Le manque de données sur le niveau d'éducation et/ou le statut socio-professionnel dans les avis n'autorise une comparaison que sur un nombre minime d'individus. Il faut également accepter de perdre en précision sur certaines données et au lieu par exemple d'avoir chaque statut matrimonial, de ne considérer que deux catégories : marié et non marié.

Ce papier ne présente que la comparaison des deux bases dans le Valais francophone, et il est certain que du cas genevois pourra être tirée une toute autre analyse. Premièrement, ce canton compte deux quotidiens dont l'un a une orientation politique distincte. Il est donc fort probable que les survivants (voire la personne décédée au préalable) choisissent l'un ou l'autre journal. La *Tribune de Genève* est cependant le quotidien le plus lu du canton avec un tirage de plus de 58'000 exemplaires et elle se veut ou s'affirme neutre ; le tirage du *Courrier*, organe de gauche, s'élève à 8'902 (Hammer, 2008).

Mais au-delà des problèmes techniques, l'utilisation de ces deux bases nous permet d'étudier les morts et leurs proches, les disparus et les survivants, l'expérience de la mort dans la vieillesse et la manière dont les familles perçoivent le système socio-sanitaire et ses acteurs dans la manière dont ils gèrent les dernières étapes de la vie de nos aînés.

Bibliographie

- Alali A O. 1994. The Disposition of Aids Imagery in New York Times Obituaries, *OMEGA--Journal of Death and Dying*, 29(4), p. 273-289.
- Anderson K. A., HAN J. 2008. An Exploration of Ageism and Sexism in Obituary Photographs: 1967-1997, *OMEGA--Journal of Death and Dying*, 58(4), p. 335-345.
- Augsburger F., Berra G., Comment L., Heiniger P. 2007. *Les soins palliatifs : une approche médicale pour tous et une spécialité en devenir*, Rapport d'Immersion en Communauté, Genève, Université de Genève, 62 p.
- Baeriswyl M. 2014. *Social participation and gender roles in retirement: evolution over 30 years*, papier présenté aux Doctoriales LIVES, 13-14 février 2014, Lausanne
- Betemps C., Bickel J.-F., Brunner M., Hummel C. 1997. *Journal d'une enquête : la récolte de données dans le cadre d'une recherche sur échantillon aléatoire*, Lausanne, Réalités sociales, 203 p.
- Bussières L. 2010. *Évolution des rites funéraires et du rapport à la mort dans la perspective des sciences humaines et sociales*, ProQuest, Ann Arbor MI, 496 p.
- Cameron P., Playfair, W. L., Wellum, S. 1994. The Longevity of Homosexuals: Before and After the Aids Epidemic, *OMEGA--Journal of Death and Dying*, 29(3), p. 249-272.
- Dion M. 1997. La mortalité en France au travers des faire-part de décès : Le "Carnet" du Figaro, *Population*, 52(6), p. 1571-1577.
- Euster G. L. 1991. Memorial Contributions: Remembering the Elderly Deceased and Supporting the Bereaved, *OMEGA--Journal of Death and Dying*, 23(3), p. 169-179.
- Fries U. 1990. A contrastive analysis of German and English death notices, in: Jacek Fisiak (dir), *Further insights into contrastive analysis*, Amsterdam: John Benjamins, 610 p.
- Girardin M. 2014. *Family boundaries in old age and their consequences for social Capital*, papier présenté aux Doctoriales LIVES, 13-14 février 2014, Lausanne
- Guilley É., Armi F., Ghisletta P. 2008. Indépendance, fragilité et dépendance : trois statuts de santé, in : Lalive d'Épinay Christian, Spini Dario et al. (dir), *Les années fragiles : la vie au-delà de quatre-vingts ans*, Québec : Les presses de l'Université Laval, 347 p.
- Halbur B., Vandagriff M. 1987. Societal responses after death: a study of sex differences in newspaper death notices for Birmingham, Alabama, 1900-1985, *Sex roles*, 17, p. 421-436.
- Hammer D. 2008. *Presse Suisse info 160, décembre 2008*, Lausanne, Association de la presse suisse romande, 30 p.
- Hume J. 2000. *Obituaries in American culture*, Jackson, University Press of Mississippi, 198 p.
- Hume J. 2003. "Portraits of Grief," Reflectors of Values: The New York Times Remembers Victims of September 11, *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 80(1), p. 166-182.
- Jallinoja R. 2011. Obituaries as family assemblages, in: Jallinoja Rita et Widmer Eric D. (dir), *Families and kinship in contemporary Europe*, England, Palgrave Macmillan, 296 p.
- Kastenbaum R., Peyton S., Kastenbaum B. 1976. Sex Discrimination After Death, *OMEGA--Journal of Death and Dying*, 7(4), p. 351-359.
- Lalive D'Épinay C., Bickel J.-F., Maystre C., Vollenwyder N. 2000. *Vieillesse au fil du temps, une révolution tranquille*, Lausanne, Réalités Sociales, 433 p.

- Lalive D'épinay C., Spini D. et al. (dir). 2008. *Les années fragiles : la vie au-delà de quatre-vingts ans*, Québec : Les presses de l'Université Laval, 347 p.
- Lerch M., Oris M., Wanner P., Forney Y., Dutreuilh C. 2010. Religious Affiliation and Mortality in Switzerland, 1991-2004, *Population*, 65(2), p. 217-250
- Levy R., et al. 1997. *Tous égaux ? : de la stratification aux représentations*, Zürich, Ed. Seismo, 670 p.
- Matcha D. A., Hutchinson J. 1997. Location and Timing of Death among the Elderly: An Analysis of Obituary Notices, *OMEGA--Journal of Death and Dying*, 35(4), p. 393-403.
- Monnier A., Pennec S. 2004. L'expérience de la mort : une approche démographique, in : Caselli Graziella, Vallin Jacques et Wunsch Guillaume (dir), *Démographie : analyse et synthèse, vol. VI, Les conséquences des changements démographiques*, Paris, Ined, 582 p.
- Observatoire national de la fin de vie. 2012. *Fin de vie : un premier état des lieux*, rapport 2011, 268 p.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2009. *80 journées d'hospitalisation avant l'admission en EMS. Statistiques des établissements de santé – étude des parcours de fin de vie en institution*, Communiqué de presse du 17 septembre 2009.
- Office fédéral de la statistique (OFS). 2014. *La mortalité en Suisse et les principales causes de décès en 2012 – Actualité OFS*, Neuchâtel, OFS, 4 p. Office fédérale de la santé publique (OFSP). 2012. *Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2013-2015*, 50 p.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2004. *Better Palliative Care for Older People*, Genève, OMS, 43 p.
- Oris M., Lerch M. 2009. La transition ultime. Longévité et mortalité aux grand âges dans le bassin lémanique, in : Oris Michel et al. (dir), *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes, 436 p.
- Pittet E., Rossel P. 1992. *La mort oubliée: traditions et rites funéraires*, Yens s./Morges, Cabédita, 191 p.
- Preiswerk Y. 1983. *Le repas de la mort, Catholiques et protestants aux enterrements. Visages de la culture populaire en Anniviers et aux Ormonts*, Sierre, Monographic SA, 381 p.
- Ringlet G.I, 1992. *Ces chers disparus: essai sur les annonces nécrologiques dans la presse francophone*, Paris, Albin Michel, 586 p.
- Ringlet G.. 1993. Quand le petit prince rentre chez lui. Mort et naissance de l'enfant dans la nécrologie, in *Naître autrefois. Rites et folklore de la naissance en Ardenne et Luxembourg* (pp. 215–222). Bastogne, Musée en Piconrue, 280 p.
- Spilka B., Lacey, G., Gelb B. 1979. Sex Discrimination After Death: A Replication, Extension and a Difference, *OMEGA--Journal of Death and Dying*, 10(3), p.227-233.
- Spini D., Ghisletta P., Guilley É., Lalive D'épinay C. 2007. Frail elderly, in : Birren James E. (dir), *Encyclopedia of Gerontology*, 2nd ed., Vol. 1, San Diego, CA: Academic Press, 778 p.
- Spoerri A., Zwahlen M., Egger M., Bopp M. 2010. The Swiss National Cohort: a unique database for national and international researchers, *International journal of public health*, 55(4), p. 239-242.
- Statistique Canada. 2012. Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 30 avril 2014).
- Valkonen T. 2002. Les inégalités sociales devant la mort, in : Caselli Graziella, Vallin Jacques et Wunsch Guillaume (dir), *Démographie : analyse et synthèse, vol. III, Les déterminants de la mortalité*, Paris, Ined, 478 p.